

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

LA MESURE DES COURANTS MIGRATOIRES INTERNATIONAUX

Joëlle GAYMU

(Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France)

Si l'on peut arriver à un relatif consensus à propos des définitions de base concernant les migrations, la situation se complique singulièrement lorsque l'on se penche sur la façon de prendre la mesure des phénomènes. On en veut pour preuve l'étendue des méthodes passées en revue au cours de cette courte après-midi et l'étendue des difficultés sous-jacentes mises en lumière.

Mais asseyons-nous donc parmi ces «migrants de travail temporaires», qui avaient chaleureusement répondu présent à l'invitation de l'AIDELF et écoutons.

La première manière de mesurer les migrations internationales abordée par les intervenants, est l'enregistrement aux frontières. L'exposé de M.-N. Denis, bien qu'il se limite aux navettes des frontaliers, témoigne des difficultés de l'utilisation de ce mode d'observation. Son intervention eut, en effet, le mérite de mettre l'accent sur la complexité des sources, les différences de définitions, de statuts juridiques selon les pays, de cette catégorie très particulière de migrants. Une autre difficulté, et non des moindres, peut résider en l'absence pure et simple de définition officielle de l'état d'émigrant. Cas d'Israël, développé par E.F. Sabatello, qui s'efforce de détourner le problème à travers la notion d'«absence continue du territoire selon la durée». Malgré les limites de sa méthode (qui, notamment, ne donne aucune information sur les caractéristiques socio-démographiques des émigrants), l'auteur arrive à une quantification de cette population, palliant ainsi la réticence à reconnaître la légitimité de l'émigration du pays. Dans un tout autre ordre d'idée, et, arrivé de la dernière heure, P. Clerc fit sensation avec son évaluation de la migration «extraterrestre». A partir des statistiques des Nations-Unies, l'auteur s'est livré au calcul du solde migratoire à l'échelle de la planète, solde qui s'avère être non nul sur la période 1950-1980. Nous assistons alors à une mise en lumière flagrante de l'imperfection des sources, et des incohérences qui s'ensuivent au niveau des projections élaborées par cette institution.

Pour aussi instructifs qu'ils furent, ces premiers textes, peut-être parce qu'ils se limitaient à mettre en évidence les insuffisances des modes d'enregistrements existants, ne suscitèrent guère de remarques. Allaient suivre d'autres exposés qui abordaient les méthodes de mesure indirecte, sans aucun doute plus difficiles à mettre en œuvre mais pour la plupart beaucoup plus constructives. A commencer par celui de F. Zamora.

L'auteur cherche à évaluer les départs d'étrangers de France, entre 1975 et 1982, à partir de la formule classique : $D = MN - SJ + E - \Delta P^*$. Mais, poussant ses exigences plus

* : D = départs, E = entrées, MN = solde du mouvement naturel, SJ : solde juridique, ΔP = variation de la population étrangère.

loin, il se livre ensuite au difficile exercice de l'étude de la fiabilité de son estimation. Sur base d'une argumentation très fouillée, il arrive ainsi à chiffrer les marges d'erreurs introduites par chacun des termes de son équation (notamment en ce qui concerne les omissions des étrangers aux recensements, les acquisitions automatiques de la nationalité française, les nationalités déclarées des enfants nés en France de parents algériens,...). Même s'il ne lève pas totalement l'incertitude sur l'évaluation du nombre de départs (et comment le pourrait-il, compte tenu de l'imperfection des enregistrements et de la multiplicité des composantes ?), par toutes les nuances successivement introduites, son travail gagne considérablement en précision et en richesse.

Chaleur calabraise aidant peut-être, à la subtilité d'un raisonnement, devait faire suite la provocation. Présentée comme une estimation «héroïque et sans efforts», la méthode développée par K. Krotki suscita de vives critiques. Dans sa communication, l'auteur tente d'évaluer les mouvements migratoires externes au Maroc, à partir des écarts entre les estimations résultant de deux applications distinctes de la méthode des probabilités de survie. Méthode simple s'il en est, mais qui est source de nombreuses erreurs : mauvais enregistrements au niveau des recensements, choix de la table de mortalité, hypothèses de répartition des migrations... Pour sa défense, l'auteur insista sur le fait que cette méthode a au moins le mérite d'être utilisable partout. Mais avec une fiabilité évidemment très variable selon les zones géographiques, et à la condition d'être conscient de ses limites, et de les exposer. C'est à ce type de démarche que s'est ensuite attaché J.-M. Dinand. Non content de passer en revue les différentes méthodes d'estimation de la population clandestine aux Etats-Unis, il en discute la pertinence. Il en résulte un texte où la richesse des méthodes (une dizaine exposées, allant d'estimations fondées sur les flux repérés des migrations irrégulières ou sur les stocks de population, à des évaluations plus strictement démographiques, à partir de ratios de masculinité ou de taux de mortalité), va de pair avec la richesse des critiques, tant sur un plan purement scientifique (fragilité des hypothèses de rotation, statistiques de stocks sujettes à caution...) que sur un plan plus politique. Etant donné qu'aux Etats-Unis, le nombre de sièges de chaque Etat à la Chambre est périodiquement revu en tenant compte de leur poids démographique, on conçoit aisément que l'estimation des clandestins n'est pas sans conséquences politiques. On comprendra, dans ces conditions, que l'auteur ait une conclusion toute en nuances, et insiste sur l'absence de neutralité de ces différentes estimations (qui selon les parties concernées varient de 500 000 à 6 millions).

La plupart des méthodes exposées jusque là reposaient sur des données de recensement, l'originalité de celle proposée par G. Perali, tient à l'utilisation d'un autre type de sources : les statistiques judiciaires. L'auteur essaie d'évaluer la population étrangère en Italie en 1984, à partir de l'étude de son comportement en matière de criminalité (comparé à celui des italiens, ou analysé dans sa progression depuis une dizaine d'années). Quantité d'hypothèses, dont la plupart sont peu argumentées (au sujet notamment des différentes évaluations de la présence étrangère en 1971, bases de ses projections), nous amènent à constater que, malheureusement, l'originalité de l'idée ne débouche guère sur des résultats significatifs.

Arrivé à ce stade de la réflexion, force était de noter que les diverses méthodes proposées péchaient plus par leurs faiblesses que par leurs forces. Le désir de trouver des solutions, pour dépasser l'insuffisance des données des recensements (notamment en matière d'émigration), allait déboucher sur l'exposé de méthodes, sur base d'enquêtes, sans aucun doute plus abouties. Si les deux derniers intervenants firent référence au même type de mesure — les enquêtes auprès des mères et des frères et sœurs, pour estimer le

nombre d'émigrés — leurs approches s'avèrent tout à fait complémentaires. Les premiers auteurs (A. Castiglioni et Duchene) proposent une méthodologie permettant de tenir compte de la mortalité et de l'évolution de la fécondité (par ajustement polynomial selon l'âge des mères lors de l'enquête) pour estimer la structure par âge des migrants internationaux. Mais, à autre type de méthode, autre type de problèmes (liés notamment aux importantes hypothèses et à la complexité des calculs). Appliquée aux résultats d'une enquête menée à Barbados, cette méthodologie met, de plus, en évidence la nécessité d'une très bonne connaissance du niveau de la fécondité.

La méthodologie exposée par la dernière intervenante : C. Blayo, n'est pas nouvelle — enquête auprès des résidents sur les frères et sœurs ou sur leurs enfants à l'étranger, pour mesurer l'émigration et les migrations de retour. Mais, l'auteur se propose d'aller plus loin et d'étudier la migration différentielle (selon différentes caractéristiques d'ordre démographique ou sociologique) et la démographie différentielle (fécondité, nuptialité,...) selon la migration. La mise en œuvre d'un projet aussi ambitieux ne va pas sans difficultés, et c'est à les détailler que s'est attaché l'auteur :

— populations à interroger (l'échantillon doit être représentatif de la population résidente. Les individus qui n'ont pas de porte-parole au pays d'origine ne sont pas pris en compte dans une telle enquête);

— corrections à apporter aux résultats (qui doivent être pondérés par l'inverse du nombre de personnes qui renseignent sur un émigré);

— structure et contenu du questionnaire (qui doit permettre de reconstituer les histoires migratoire et démographique de l'enquêté, d'où la nécessité de dater chaque événement avec le plus de précision possible)...

A partir de l'expérience d'une enquête de ce type mise en route au Portugal, l'auteur insiste ensuite sur l'aspect primordial de la qualité et de la compétence des enquêteurs. Mais, si l'on arrive à dépasser cette difficulté, on ne peut qu'espérer que, de par l'étendue et la qualité des informations qu'elle apporte, cette méthodologie se répande de plus en plus.

Dépassement d'horaire obligeant, on ne put que regretter la quasi-absence de réaction de la part des auditeurs, compte tenu surtout de l'abondance et de la richesse des travaux présentés. Mais, compte tenu aussi, de l'extrême prudence dont firent preuve certains auteurs, insistant particulièrement sur les limites des méthodes qu'il exposaient. Gageons, simplement, que ce type de démarche ne se bornera pas à être un aveu d'impuissance, mais suscitera une progression de la recherche vers l'élaboration de méthodes de mesure plus perfectionnées. M. Callovi, représentant la Commission des Communautés Européennes réussit, quand même, en proposant aux démographes d'intégrer dans leurs travaux la notion de zone de libre circulation, à retenir quelque peu l'attention des participants. Mais, pour la plupart, ils migraient déjà vers d'autres lieux où les attendaient des nourritures moins immatérielles et où ils purent relancer les débats dans une atmosphère plus détendue.